



CLUB NAUTIQUE BRÉVANNAIS

CLUB NAUTIQUE BRÉVANNAIS

Siège Social : Mairie de LIMEIL BRÉVANNES

Adresse Postale : CNB 5 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 94450 LIMEIL-BREVANNES

Site internet :
<https://cnbrevannais.fr/>

E-mail : Clubnautiquebrevannais2023@gmail.com

Téléphone : [07 67 82 33 91](tel:0767823391)

SAISON 2025/2026

« La Natation, c'est savoir Nager, Se Sauver, et Sauver les Autres »

Le Club Nautique Brévannais, par le biais de son école de natation, offre à votre (vos) enfant(s) l'opportunité de bénéficier d'un enseignement pratique ainsi que des notions essentielles pour évoluer en toute sécurité dans le milieu aquatique.

Les cours sont assurés par des maîtres-nageurs sauveteurs titulaires du diplôme d'État.

Les dirigeants jouent un rôle clé dans l'encadrement et l'organisation du club, assurant son bon déroulement et sa cohésion.

En cours et en fin d'année, des tests et des diplômes seront proposés aux nageurs afin d'évaluer les progrès et les capacités de chacun.

Le nombre d'inscription est limité à 150 enfants.

Qui peut s'inscrire ? **Les enfants de 6 ans révolus à 18 ans.**

Pour les enfants non-nageurs, leur inscription ne sera définitive que lorsqu'ils auront passé les tests d'aptitude auprès des MNS.

Les dossiers d'inscription devront être adressés **uniquement** par la poste et courrier suivit avant le **31 JUILLET de chaque fin de saison** (le cachet de la poste faisant foi) au CNB 5 rue Antoine de Saint Exupéry 94450 Limeil-Brévannes

Aucun dossier ne doit être adressé en recommandé. Tout dossier incomplet sera bloqué.

Les cours de natation se dérouleront au centre de Natation de Villeneuve saint Georges de 19h00 à 21h00 le samedi.

Les enfants du petit bassin (non-nageurs et nageurs débutants) auront cours de 19h00 à 20h30.

Les enfants du grand bassin (nageurs et nageurs confirmés) auront cours de 19h00 à 20h45.

La date de reprise est fixée au 27/09/2025

Les enfants devront se présenter à 18h45.

Vacances scolaires : Les cours auront lieu chaque **premier samedi des vacances scolaires.**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le CNB au [07 67 82 33 91](tel:0767823391)

Le dossier d'inscription comprendra :

-La fiche de renseignement jointe, complétée en **LETTRES MAJUSCULES (même pour l'adresse mail)**.

-1 photo d'identité.

-Règlement : -**Pour les Brévannais** : 1 chèque de 180.00 euros.

-A partir du **3ème** enfant, la cotisation des Brévannais est de 165.00 euros.

Vous avez la possibilité de régler en **3** fois **180.00=2X65.00+1X50.00** à partir du 3ème enfants **165.00=2X50.00+1X55.00**

-**Pour les Non Brévannais** : 1 chèque de 195.00 euros.

-A partir du **3ème** enfant, la cotisation des **Non** Brévannais est de 175.00 euros.

Vous avez la possibilité de régler en **3** fois **195.00=2X75.00+1X45.00** à partir du 3ème enfants **175.00=2X55.00+1X65.00**

Si vous avez plusieurs enfants et désirez payer en 1 seule fois, vous pouvez faire un seul chèque de la globalité (pas la peine de faire un chèque pour chaque enfants).

Les chèques devront être libellés à l'ordre du CNB

Attention : Les chèques seront encaissés les 05 de chaque mois à partir du mois d'octobre. Merci d'indiquer au dos vos préférences concernant l'encaissement de vos chèques (si plusieurs). Nous nous engageons à les respecter.

The logo for Limeil-Brévannes features the name in a stylized, handwritten-style font. The word 'Limeil' is in black, and 'Brévannes' is in black. A large, light blue swoosh underline starts under the 'L' of 'Limeil' and extends under the 'B' of 'Brévannes', with a small gap between the two words.